



# Rentrée « progressive » à partir du 11 mai

## Pas de protection, pas de travail !

Les annonces de Macron, puis du Ministre, d'un déconfinement « progressif » des écoles à partir du 11 mai, alors même que tous les lieux publics et d'enseignement supérieur resteront fermés, suscite légitimement de l'incompréhension et des inquiétudes. Pour la CGT, il est évident que cette décision n'a pour but principal que de répondre aux injonctions du patronat en « libérant » les salarié-es de la garde à domicile de leurs enfants pour la reprise du travail. L'alibi des difficultés scolaires et sociales mis en avant par le président et son ministre semble particulièrement cynique, alors que la politique du gouvernement contribue depuis 4 ans à l'aggravation générale de ces inégalités.

Cette date du 11 mai pour le déconfinement des élèves ne fait pas consensus dans les milieux médicaux, l'ordre des médecins et le conseil scientifique se sont prononcés contre. **Pour la CGT, le Ministère doit suivre les avis des autorités sanitaires et médicales et repousser cette date !**

### La cacophonie règne au sommet de l'Etat !

Le ministre Blanquer avait fait des annonces sur un calendrier avec pré-rentrée des personnels le 11 mai pour les professeurs, et une rentrée des élèves sur 3 semaines selon leurs classes. Annonces depuis présentées comme étant seulement des « hypothèses » par le Premier Ministre. Le président annonçant lui un retour sur la base du volontariat des familles. Visiblement, ce retour en classe n'avait pas été préparé avant son annonce par Macron.

L'annonce par Blanquer de classes à 15 ne respecte pas les conditions d'accueil qui étaient préconisées par l'ARS (groupes de 5 enfants maximum pour les moins de 6 ans et de 10 enfants maximums pour les autres) pour réaliser la nécessaire distanciation sociale. Cela ne tient pas compte des problématiques de locaux disponibles.

Il faudra attendre le 5 mai un Comité Technique Ministériel (puis le 6 mai pour une déclinaison locale au niveau du Rectorat de Versailles) pour espérer avoir des précisions sur les conditions de la reprise.

### Des excès de zèle localement !

Certain-es chef-fes d'établissements et IEN organisent des réunions pour préparer la reprise, sans connaître les préconisations du CTM et du CTA, ce zèle est bien inutile !

Pire, avant même la date hypothétique du 11 mai, des chef-fes d'établissement recommencent dès maintenant à vouloir organiser sur la base du « volontariat », du travail administratif en présentiel ou même des réunions. Pour le moment, nous restons dans un contexte de confinement strict de la population. **Le télétravail doit rester la règle pour tou-te-s les salarié-es qui le peuvent. A chaque alerte, la CGT interviendra !**

### Le grand flou

Pour le moment, de nombreuses questions restent sans réponses. Comment faire respecter les gestes barrière avec les publics les plus jeunes et/ou les plus fragiles ? Les équipements nécessaires à la protection des personnels seront-ils disponibles en nombre suffisant ? Y aura-t-il des Autorisations Spéciales d'Absence pour maintenir à leur domicile les personnels vulnérables ou cohabitant avec des personnes « à risque » ? L'utilisation des transports en commun sera-t-elle considérée comme un risque ? Des mesures spécifiques seront-elles prévues pour les personnels « itinérants » ? Comment faire fonctionner un établissement avec la distanciation sociale : couloir, cour de récréation, cantine ? Y'aura-t-il assez de personnels d'entretien pour des nettoyages réguliers et la désinfection ?

A la fin du confinement, la situation psychologique des personnels devra aussi être prise en compte. Il ne devra pas y avoir de cumul présentiel et télétravail.

**A tous les niveaux, avec le soutien de ses structures de l'interpro, la CGT intervient pour protéger les personnels, les élèves et leurs familles. Sans réponses satisfaisantes à toutes ces questions, la santé des personnels n'est pas garantie et ils seront légitimes à faire valoir leur droit de retrait.**